

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 222.9 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELOUALY Mohammed

Date de naissance : 01/01/1956

Adresse : N° 264 3^e étage n° p 8 wafa mohammed

Tél. : 06 63 72 18 62 Total des frais engagés : 19.43.6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ADRAOUI Atika
Dermatologue - Vénérologue
Rue Oued El Makhazine Imm Khlajji
N°2 Etg 1 - Mohammedia
Tél: 05 23 32 60 59

Date de consultation : 18 OCT. 2022

Nom et prénom du malade : ELOUALY Mohammed Age : 60ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dermatose

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Dermatose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 17/10/2022

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : C.M.S.H Le : 18/10/2022

Signature de l'adhérent(e) : Eloualy

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 OCT. 2022	Biopsie + excision		3000DH + 1000DHs	Dr. ADRAOUI AIT KEDDACHE Dermatologue - Vénérologue Rue Oued Bou Aakkazine Imm Khila N° 191 - Mohammedia Tel: 05 23 32 60 59

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE DES EUCALYPTUS 242, LOI. Wafa Mohammedia Tél: 05 33 30 12 26 Fax: 05 23 30 22 53	18/11/22	43,60 7

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE DE CHAMBERY</i> 52, 90, 74100 CHAMBERY	20/10/2022	PSU5	600,50

AUXILIARIES MEDICALS

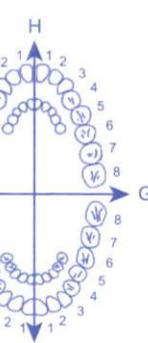
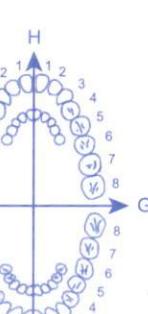
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

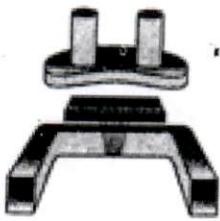
Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	G 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 31/10/2022

FACTURE N° : 22/10965

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

600,00 Dhs

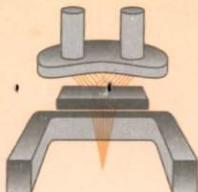
SIX CENTS DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **20/10/2022**

Pour **EL OUALY MOHAMMED**

Sur ordonnance du : **ADRAOUI ATIKA**





Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 25/10/22

Nom & Prénom : Mme EL OUALY MOHAMMED
Sur ordonnance du : ADRAOUI ATIKA
Ref. : 22H10492

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 20/10/22

Organe ou siège du prélèvement : cuisse gauche

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 66 ans

Lésion kératosique en corne au niveau de la cuisse gauche
datant de 3 ans augmentant rapidement de volume
Corne cutanée ? kérato-acanthome ?
Face externe de la cuisse gauche
Biopsie exérèse
Il a utilisé une solution kératosique

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

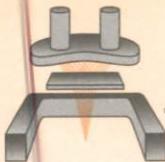
Pièce d'exérèse recouverte d'un lambeau cutané de 1 gramme, mesurant 2,5 x 1,6 cm et 0,5 cm de profondeur surmonté d'une lésion mesurant 1,6 x 1,2 cm d'aspect grisâtre de consistance dure, correspondant à l'examen histologique à un foyer d'hyperplasie épidermique papillomateuse, bien différenciée recouvert d'une importante hyperkératose partiellement parakératosique. Sur les berges, le raccordement à l'épiderme sain réalise un éperon qui délimite la lésion.
Le derme sous-jacent est fibreux renfermant un amas lymphocytaire.
Les limites d'exérèse sont saines.

Conclusion : Aspect histopathologique d'un kérato-acanthome dont l'exérèse est complète.

Absence de signe histologique de malignité.

Dr L. LARAQUI

PT. Laïla LARAQUI
ANATOMO- PATHOLOGISTE
52, Ben Youssef
Tél.: 0524 22 81 37/0524 22 81 51 51



Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraki
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

De la part du Dr. **ADRAOUI ATIKA**

Nom et Prénom du Patient **ELOUALY Mohammed**

Age **66ans**

Date du prélèvement **1.8.2022**

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques **lésion kératosique en corne ou nécrose de la cuisse gauche datant de 3ans augmentant rapidement de volume → corne cutanée ? Kératocanthome ?**

Siège du prélèvement **face externe de la cuisse gauche**

Nature de la lâche réalisée **Biopsie exérèse**

Thérapeutique préalablement instituée **Il a utilisé une solution kératolitique**

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

- Frottis monocouche : Vagin Exocol Endocol

- Frottis conventionnel : CBE : Endomètre

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
52, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél. : 05.22.25.13 / 05.22.22.51.34 - Fax : 05.22.22.50.90

Dr. ADRAOUI ATIKA
Dermatologue et Médecin
Rue Quedra, Casablanca
N° 2051 - Mohammedia
Tél. : 05.22.25.32.60.59
Signature et Cachet
Dr. Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste
Rue Quedra, Casablanca
N° 2051 - Mohammedia

الدكتورة عدراوي يمانى عتيقة

Dr. ADRAOUI YAMANI Atika

DERMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
de la Peau
Maladies Vénériennes
Maladies des Cheveux et des Ongles

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية
أمراض الشعر والأظافر

Mohammedia, le : 18 OCT. 2022 المحمدية، في :

Facture d'honoraire

Mr ELOUALY Mohammed a subi une
biopsie exérèse d'une lésion au niveau de la face
externe de la cuisse gauche à mille dirhams
(1000 DHS).

Dr. ADRAOUI Atika
Dermatologue - Vénérologue
Rue Oued El Makhazine 1^{er} Etage N° 2
N° 2199 T. Mohammedia
Tel: 05 23 32 60 59

الدكتورة عدراوي يمانى عتيبة Dr. ADRAOUI YAMANI Atika DERMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
de la Peau
Maladies Vénériennes
Maladies des Cheveux et des Ongles

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية
أمراض الشعر والأظافر

Mohammedia, le : 18 OCT. 2022 المحمدية، في :

COMPTE RENDU OPERATOIRE

Mr ELOUALY Mohammed a été traité comme suit :

- Désinfection à la Bétadine solution
- Infiltration à la LIDOCAINE 2%.
- Incision à la lame 11 en fuseau en portant la lésion en totalité.
- Dissection pour rapprocher les verges.
- Hémostase.
- Sutures en deux plans au fil 5.0.
- Les points seront enlevés à J10.

Dr. ADRAOUI Atika
Dermatologue - Vénérologue
Rue Oued El Makhazine 1^{er} Etage N° 2 (En face de la Bachaouia) - Mohammedia
Tél: 05 23 32 60 59

الدكتورة عدراوي يمانى عتيق Dr. ADRAOUI YAMANI Atika DERMATOLOGUE

Spécialiste des Maladies et Chirurgie
de la Peau
Maladies Vénériennes
Maladies des Cheveux et des Ongles

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتناسلية
أمراض الشعر والأظافر

Mohammedia, le : 18/10/2022 المحمدية، في :

Mr ELOUALY Mohammed

Mr. 60 DOLOSTOP 1000 MG COMPRIMÉ BOÎTE DE 8 COMPRIMES

1 comprimé 3 fois par jour pendant 2 jours

14.00 HEXOMEDINE SOLUTION FLACON 250 ML

COMPRESSES STERILES

Soins locaux matin et soir

دكتور عدراوي
الدكتورة عدراوي
YAMANI
Dr. ADRAOUI
DERMATOLOGUE
PHARMACIE DES EUCALYPTUS
242, Lot Wafa - Mohammedia
Tél. : 052 30 12 61/Fax : 052 30 22 59

